

Réseau des conservatoires d'Est Ensemble

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À BONDY

23 bis rue Roger Salengro - 93140 Bondy 01 83 74 57 50 conservatoire.bondy@est-ensemble.fr

Réinscription 2023-2024 du 10 au 24 mai 2023

DOSSIER À RETOURNER AU PLUS TARD LE 24 MAI

AUCUN RETARD ACCEPTÉ

COMMENT SE RÉINSCRIRE?

Un dossier de réinscription est constitué

- D'un formulaire de réinscription transmis par le conservatoire à chaque élève ou famille d'élève déjà inscrit. Il est à renseigner par la famille ou l'élève majeur qui souhaite faire une demande de réinscription.
- De pièces justificatives à joindre obligatoirement au formulaire de réinscription au moment du dépôt du dossier.
- La réinscription se fait uniquement sur place, en déposant auprès du secrétariat du conservatoire, pour enregistrement, l'ensemble du dossier, incluant les pièces justificatives demandées.

ATTENTION: les réinscriptions administratives sont soumises à la validation de la direction du conservatoire.

La réponse définitive vous sera transmise dans le courant de l'été. En cas de désistement, merci d'informer, dans le meilleur délai, le secrétariat du conservatoire.

CONTENU DU DOSSIER DE RÉINSCRIPTION

Un dossier remis incomplet n'est pas examiné. Les photocopies sont autorisées.

Documents obligatoires pour tous

- le formulaire de réinscription transmis par le conservatoire renseigné et signé
- le formulaire d'autorisation de droit à l'image complété et signé (fourni par le conservatoire et disponible en ligne)
- la dernière attestation de paiement de la CAF
- l'attestation d'assurance responsabilité civile à jour de l'élève
- 1 photographie d'identité en format portrait avec le nom et le prénom de l'élève au dos
- en cas de retard de paiement sur un ou plusieurs trimestres des années précédentes, après régularisation merci de fournir un bordereau de situation délivré par le Trésor Public

Documents complémentaires obligatoires si vous :

	Ne percevez pas de prestation CAF	Ne percevez pas de prestation CAF et n'êtes pas imposable	Êtes élève majeur à la charge de vos parents (en plus de la dernière attestation CAF, à fournir obligatoire- ment)	Habitez hors du territoire d'Est Ensemble
Photographie de la pièce d'identité de l'élève	•	•	•	•
Copie des 3 derniers bulletins de paie ou l'attestation « de paiements perçus au cours des 12 derniers mois » délivrée par Pôle Emploi		•		
Justificatif de domicile : de moins de 3 mois : taxe foncière, quittance de loyer, facture de gaz ou d'électricité		•		•
Dernier avis d'imposition des deux parents : copie des pages 1 et 2 (les élèves ne souhaitant pas justifier leur revenus se voient appliquer le tarif maximal – merci de le préciser au moment du dépôt de dossier)	•		•	
Livret de famille des parents ou copie de l'extrait d'acte de naissance avec filiation			•	•
Attestation sur l'honneur des parents précisant que l'élève est à leur charge			•	

DES TARIFS JUSTES ET PROGRESSIFS

Calculé par application d'un «taux d'effort», le tarif est directement lié aux revenus précis du bénéficiaire : à revenus moins élevés, tarif moins élevé. Ce dispositif de solidarité est renforcé par la réforme tarifaire de 2022 qui permet à 70% des familles de voir leur tarif baisser. Un tarif forfaitaire est appliqué pour les habitants de Seine-Saint-Denis hors Est Ensemble et pour les personnes résidant en dehors du département.

	TARIFS PAR TRIMESTRE			
	RÉSIDENT EST ENSEMBLE tarifs en fonction du taux d'effort	RÉSIDENT SEINE-SAINT-DENIS	RÉSIDENT HORS SEINE-SAINT-DENIS	
Avant cycle (éveil, initiation)	entre 3€ et 137€	171,25€	205,50 €	
Musique	entre 17€ et 273€	341,25€	409,50 €	
Danse ou théâtre	entre 7€ et 167€	208,75€	250,50 €	
Cours collectif				
hors cycle uniquement (jusqu'à 15 élèves)	entre 10€ et 110€	137,50€	165€	
Cours collectif				
hors cycle uniquement (16 élèves et plus)	entre 5€ et 81€	101,25 €	121,50€	

L'inscription est annuelle mais la facturation est payable au trimestre.

Abandon: Au-delà de la deuxième semaine de cours, le trimestre entamé est facturé. Les trimestres suivants ne sont pas facturés.